

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 27 juin 2019**

**DE 18h05 à 19h45**

Le Conseil d'Administration s'est réuni sur convocation du Chef d'Établissement transmise aux différents membres le 17 juin 2019.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du Conseil d'administration du 27 mai 2019.

**Questions d'ordre pédagogique :**

- Bilan séjours,
- Préparation de la rentrée 2019-2020 : DGH, manuels scolaires, actions pour l'année 2019-2020.
- Recrutement ASSEDU.

**Questions d'ordre matériel et financier :**

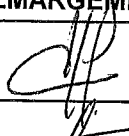
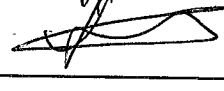
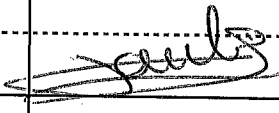

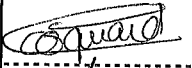
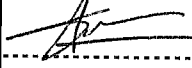




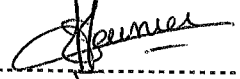


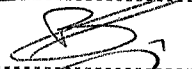


- D.B.M. 2019,
- Contrats et conventions,
- Autorisation de percevoir de l'argent des familles dans le cadre des actions pédagogiques votées.

**Questions diverses**

- Travaux

Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Administration : **24**  
Quorum : **13**  
Nombre de membres effectivement présents : **17**

## ONT PARTICIPE A CETTE REUNION

NOM - PRENOM - FONCTION	ABSENT(E)	EXCUSE(E)	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
<b>Président :</b> M. CAROF Hubert, Principal				
<b>Représentant de l'Administration :</b> Mme LOISEAU Martine, Gestionnaire				
<b>Représentant du Personnel d'Education :</b> Mme PRISSET Nelly, C.P.E.	X	X		
<b>Représentants des collectivités territoriales :</b>				
M. DE TROGOFF Gaetan, Maire d'Argenton les vallées	X	X	M. Claude ROCHAIS	excusé
M. BREMOND Philippe, Conseiller Départemental	X	X		
Mme PAULIC Claire, Conseillère Départementale				
<b>Personnalités qualifiées :</b>				
M. SERGENT André, Principal honoraire	X	X		
M. MENARD Bernard				B.M
<b>Représentants des personnels de l'établissement :</b>				
M. LELIEVRE Romain, Enseignant	X	X	Mme BERNARD PLEAU Leslie	
M. GAILLARD Antoine, Enseignant	X	X	M. COQUARD Nicolas	
M. REBEYRAT Stéphane, Enseignant				
Mme BROTHIER Evelyne, Enseignante				
M. VANET Mathieu, Enseignant				
Mme MOREAU Jennifer, Enseignante				
Mme VIOLLEAU Muriel, ATTEE	X	X	Mme YAR Sandrine	excusée
Mme AGUILLON Laure, ATOSS				
<b>Représentants des parents d'élèves :</b>				
Mme MEUNIER Stéphanie				
Mme JOSELON Flora				
M. LAUNAY Yohann				
M. GRELLIER Anthony	X	X	Mme BOURDEAU Sandrine	
M. BLAUD Cyrille				
M. SALESSES Jean-François				
<b>Représentants des élèves :</b>				
BARON Charlotte				
HOUET Malcolm				
<b>Invitée :</b> Mme GEHENOT Nelly	X	X		

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Partie réservée à  
l'Inspection Académique et  
au Rectorat

Le quorum étant atteint, M. le Principal ouvre la séance à 18h05.

Mme Loiseau excuse les absents et précise que Mme Paulic et Mme Joselon arriveront en retard, retenues par d'autres obligations.

Mme Aguilon, représentante des personnels ATOSS, assure le secrétariat de séance.

Le Conseil d'Administration débute par la lecture de l'ordre du jour dont voici le détail :

**Présentation de l'ordre du jour**

➤ Approbation du PV du Conseil d'administration du 27 mai 2019.

➤ **Questions d'ordre pédagogique :**

➤ Bilan séjours,

➤ Préparation de la rentrée 2019-2020 : DGH, manuels

scolaires, actions pour l'année 2019-2020,

➤ Recrutement ASSEDU,

➤ Projet d'établissement.

➤ **Questions d'ordre matériel et financier :**

➤ D.B.M. 2019,

➤ Contrats et conventions,

➤ Autorisation de percevoir de l'argent des familles dans le cadre des actions pédagogiques facultatives et hors temps scolaires.

➤ **Questions diverses**

➤ Travaux,

➤ Informations diverses.

**I – Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 27 mai 2019 :**

M. Carof soumet à l'approbation le compte rendu du précédent Conseil d'Administration.

**15 POUR : Approbation à l'unanimité**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Partie réservée à  
l'Inspection Académique et  
au Rectorat

**II – QUESTIONS D'ORDRE PÉDAGOGIQUE :**

**II – 1: Bilan des séjours**

• Voyage à Liverpool des 3<sup>èmes</sup>. (ANNEXE 1)

Au budget prévisionnel, 47 élèves devaient partir, accompagnés de 4 enseignants. Seuls 44 élèves ont participé au séjour du 6 au 11 avril 2019 : 2 élèves étaient absents pour raisons médicales et 1 autre pour raison personnelle.

Mme Loiseau présente les variations du budget initial de 18 264,20 €, qui a finalement diminué à 17 573,50 € : l'assurance annulation souscrite par les familles a permis le remboursement de 346,80 € d'un voyage sur les deux élèves absents pour raisons médicales, l'autre élève n'ayant pas retourné le dossier à ce jour. Le coût par participant s'élève à 358,64 €. Six familles ont bénéficié du fonds social, pour un montant total de 650,75 €.

• Voyage en Provence des élèves Latinistes. (ANNEXE 2)

45 élèves sont partis du 12 au 15 février 2019 en Provence, accompagnés de 3 enseignants.

Le budget initial de 11 538,72 € a été respecté. Le coût par participant s'élève à 236,64 €. Trois familles ont bénéficié d'une aide du fonds social, pour un montant total de 170 €.

Mme Joselon arrive à 18h10.

• Voyage à Portsmouth des 5<sup>èmes</sup>. (ANNEXE 3)

63 élèves sont partis du 20 au 24 mai 2019 en Angleterre, accompagnés de 5 enseignants.

Le budget initial de 22 459,40 € est passé à 22 410,70€ en raison de changements pour une visite modifiée et un élève qui n'est pas parti pour raison personnelle. Le coût du séjour par participant s'élève à 334,48 €. Deux familles ont bénéficié du fonds social, pour un montant total de 245 €.

Grâce à l'assurance Rapatriement, 2 élèves hospitalisés pour de légers malaises ont pu être ramenés sans charge supplémentaire pour les familles et l'établissement.

Mme Moreau, enseignante, remercie le FSE pour l'aide financière apportée lors de tous ces séjours. M. Rebeyrat, enseignant, souligne également l'engagement, l'implication de l'APE dans les différentes actions menées afin de récolter des fonds pour amoindrir la participation des familles.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Les élèves ont fait des retours très positifs pour l'ensemble des activités proposées lors des 3 séjours.</p> <p>M. Salesses, parent d'élève apprécie que la presse soit aussi impliquée dans la vie du collège via les articles transmis par les enseignants.</p> <p>Après l'exposé des différents budgets, les parents d'élèves s'étonnent qu'une famille d'un élève de 3<sup>ème</sup> n'ait pas fait les démarches nécessaires afin de bénéficier de l'assurance annulation, malgré les aides proposées par le collège.</p> <p>M. Carof soumet au vote l'approbation du bilan des séjours :</p> <p style="text-align: center;"><b>16 POUR : Approbation à l'unanimité</b></p> <p><b><u>II – 2 : Préparation de rentrée 2019 – 2020</u></b></p> <p><b><u>Effectifs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 67 inscrits en 6<sup>ème</sup>, ce qui est plus que les prévisions de la DSDEN.</li><li>• En 5<sup>ème</sup>, 60 inscrits seront répartis sur seulement deux divisions : aucune nouvelle inscription ne pourra avoir lieu sans la décision de la DSDEN. Il n'est pas possible d'envisager une troisième classe car toutes les dotations horaires ont été utilisées et il n'y a plus de moyens affectables au collège.</li><li>• Les élèves de 4<sup>ème</sup> seront 65 répartis sur 3 divisions.</li><li>• Les élèves de 3<sup>ème</sup> représentent un effectif de 36 pour 2 divisions.</li></ul> <p>Le total des effectifs à la date du 27 juin est de 228 élèves pour la rentrée 2019. M. Carof fait remarquer que les familles bougent beaucoup sur l'Argentonnay.</p> <p>Les prévisions pour les futurs 6<sup>èmes</sup>, à la rentrée 2020, sont en forte baisse d'après les professeurs des écoles rencontrés en réunion d'harmonisation.</p> <p><b><u>Répartition de la DGH (Annexes 4 et 5)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le collège dispose de 277 Heures Postes et 22 Heures Supplémentaires Année (HSA) soit un total de 299 heures. Les HSA sont partagées en 17,5 heures supplémentaires et 4,5 heures de reliquat. Ce reliquat permet d'obtenir, pour l'année 2019 - 2020, 162 Heures</li></ul>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Partie réservée à  
l'Inspection Académique et  
au Rectorat

Supplémentaires Effectives (HSE) qui serviront à la mise en place des différents projets. Le nombre d'heures supplémentaires attribué a baissé à cause des changements dans la structure : passage de 2 classes de 6<sup>ème</sup> et 3 classes de 5<sup>ème</sup> à une structure avec 3 classes de 6<sup>ème</sup> et 2 classes de 5<sup>ème</sup>.

Mme Bernard L., professeure de Mathématiques, exercera à 80%, ce qui permet de dégager 9h de cours, qui devront être assurées par un autre enseignant. Cependant, il est précisé qu'aucun dispositif d'aide aux élèves n'en pâtira car ils sont tous reconduits sur l'année 2019-2020, même ceux mis en place en 3<sup>ème</sup> depuis cette année 2018-2019.

Le collège a été doté de 6,25 Indemnités Missions Particulières (IMP) qui permettent de gérer les missions telles que celles des RUPN, des coordonnateurs de cycle ou de discipline.

M. Blaud, parent d'élève, relève le problème des deux classes de 5<sup>ème</sup> à 30 élèves chacune. Le fait de ne pouvoir accueillir de nouveaux arrivants dans ce niveau est défavorable pour le collège.

M. Ménard précise que la mission de l'école publique d'assurer l'égalité des chances à tous les élèves ne peut être mise en place dans ce contexte, qui ne tient compte ni de la ruralité de l'établissement ni de la précarité de la population de l'Argentonay.

M. Carof soumet au vote l'approbation de la répartition de cette DGH et des IMP.

Les parents décident de s'abstenir et de déposer une motion contre cette dotation qui ne les satisfait pas. (**ANNEXE 6**)

**VOTE : 10 POUR, 6 ABSTENTIONS**

Cette motion dénonce le seuil trop élevé pour l'ouverture d'une division en 5<sup>ème</sup> et les classes trop chargées. Les parents trouvent triste qu'un établissement public ne puisse pas accueillir des élèves pour cause d'effectifs trop chargés. D'autre part, ils soulignent la précarité du public de l'Argentonay où de nombreuses familles font partie des CSP les plus défavorisées.

M. Salesses explique que des primo-arrivants du secteur de Nueil Les Aubiers vont peut-être faire des demandes de scolarisation qui ne pourront pas être honorées malgré des promesses d'emplois dans certaines entreprises du bassin de l'Agglo2B. Il s'inquiète de la désertion des établissements publics au profit du privé. M. Carof expose également le

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Partie réservée à  
l'Inspection Académique et  
au Rectorat

problème de l'espace physique dans certaines salles qui auront des soucis pour accueillir correctement 30 élèves.

**Recrutement ASSEDU**

La dotation est de 3,75 postes, qui correspond à l'emploi de 4 personnes. En raison du départ de 2 Assedus, M. Carof demande l'autorisation de signer deux nouveaux contrats de recrutement et le renouvellement des 2 assistants restants. Les personnes recrutées viendront prendre contact dès la première semaine de juillet.

M. Carof soumet au vote l'autorisation de recrutement des Assedus pour 3,75 postes.

**16 POUR : APPROBATION A L'UNANIMITE**

M. Carof soumet au vote la signature de 2 nouveaux contrats d'ASSEDU :

**16 POUR : APPROBATION A L'UNANIMITE**

M. Carof soumet au vote l'autorisation de reconduire les 2 contrats d'ASSEDU actuels :

**16 POUR : APPROBATION A L'UNANIMITE**

**Manuels scolaires**

Une dotation de crédits pédagogiques globalisés de 3 300 € et un reliquat de 791,41 € permettent de disposer d'un total de crédits ouvert de 4 091,41 € pour l'année 2019 - 2020.

- 348,15 € seront consacrés aux droits de reprographie.
- 401,28 € seront dépensés pour les carnets de correspondance.
- Les 3 341,98 € restant serviront à l'achat de manuels en version papier ou numériques et pour compléter certaines séries notamment en 6<sup>ème</sup> et en 4<sup>ème</sup>. Si les besoins sont couverts entièrement, la somme restante pourra être affectée aux actions du projet d'établissement.

M. Carof soumet au vote la liste des manuels scolaires (compléments de séries) :

**16 POUR : APPROBATION A L'UNANIMITE**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Partie réservée à  
l'Inspection Académique et  
au Rectorat

**Propositions d'actions pédagogiques pour l'année 2019-2020**  
**(Annexes 7 et 8)**

- Le jeudi 26 septembre, une journée d'intégration pour les 6<sup>èmes</sup> se déroulera en deux temps : les 6<sup>èmes</sup> feront des jeux de coopération, encadrés par leurs professeurs principaux ; l'après-midi, les CM2 des écoles du secteur les rejoindront pour des activités telles celles proposées lors du rallye SAC du mois de mai.

18h45, Mme Paulic, conseillère départementale, rejoint la réunion.

- Le 20 septembre 2019, les 5<sup>èmes</sup> seront accueillis gratuitement au Château de Saint-Mesmin pour un Escape Game, dans le cadre de la journée « Enfants du patrimoine ». L'établissement a été sélectionné parmi les candidatures suite à une proposition de l'équipe du château.

- L'action « Collège au Cinéma » est reconduite pour les 6<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>.

- Le 14 novembre, les élèves participant au CVC auront une formation.

- Le 8 novembre, une écoute collective autour de la Seconde Guerre Mondiale, proposée par les Scènes de Territoire et l'Agglo2B, permettra de faire entendre des témoignages audio aux 3<sup>èmes</sup>.

- Les stages en entreprise pour les 3<sup>èmes</sup> se dérouleront du 18 au 22 novembre 2019.

- Du 20 au 22 novembre, 58 élèves de 5<sup>ème</sup>, accompagnés de 5 enseignants, participeront à un séjour à Paris dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et Education Musicale. Un programme chargé leur sera proposé : visites du Louvre et du Palais de la Découverte, de la Cité de la Musique et de l'Opéra Garnier avec pièce de théâtre en soirée, puis visite du château de Versailles. Après avoir contacté plusieurs prestataires, c'est l'entreprise EJS Richou qui a été la plus compétitive par rapport aux souhaits des professeurs organisateurs. L'hébergement se fera dans une auberge de jeunesse moderne du Xème arrondissement, Génération Hostel. Le budget prévisionnel se monte à 14 490 €, avec un coût par élève de 230 €.

- participation de la famille : 160 € par élève, payable en 3 fois,

- don du FSE : 50 € par élève,

- solde pris sur le budget de l'établissement.

Mme Loiseau précise que si les élèves sont actifs lors des actions proposées par le FSE, le coût du voyage peut être diminué.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Partie réservée à  
l'Inspection Académique et  
au Rectorat

Le vote sur la participation des familles, le don du FSE, l'organisation du séjour à Paris, les actions du 1<sup>er</sup> trimestre 2019-2020 et l'autorisation de signer les contrats et conventions est soumis au CA :

**17 voix POUR : Approbation à l'unanimité**

**Le projet d'établissement (ANNEXE 9)**

M. Carof présente la version du projet d'établissement un peu modifiée. Les objectifs ont peu changé. M. le Principal remercie les enseignants pour leur inventivité afin de pouvoir présenter les nouveaux programmes du collège et soumet au vote le projet d'établissement élaboré en conseil pédagogique :

**17 voix POUR : Approbation à l'unanimité**

**III – QUESTION D'ORDRE FINANCIER**

**III – 1 : DBM 2019**

Mme Loiseau précise qu'aucune DBM n'est proposée à ce Conseil d'Administration.

**III – 2 : Contrats et conventions**

M. Carof précise que le vote pour le recrutement des ASSEDU a déjà eu lieu.

**III – 3 : Autorisation de percevoir de l'argent des familles**

M. Carof demande l'autorisation de percevoir de l'argent des familles dans le cadre des actions pédagogiques facultatives et/ou hors temps scolaires, notamment pour le séjour à Paris des 5<sup>èmes</sup>.

**17 voix POUR : Approbation à l'unanimité**

Mme Loiseau souhaite que Mme Aguilon soit nommée mandataire afin de pouvoir encaisser la participation des familles lors des séjours.  
**(Annexe 10)**

M. Carof propose l'accord des membres du Conseil par le vote :

**17 voix POUR : Approbation à l'unanimité**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Partie réservée à  
l'Inspection Académique et  
au Rectorat

**IV – QUESTIONS DIVERSES :**

**IV – 1 : Point sur les travaux**

- Pas de travaux prévus.

- Le déploiement du nouveau serveur et la pose des bornes WIFI ont été planifiés pour le mardi 23 juillet, pendant les vacances scolaires mais des changements dans la date sont déjà intervenus régulièrement. L'annonce du changement de serveur soulève le problème des gros soucis de connexion autant sur le réseau pédagogique que sur le réseau administratif. Ces désagréments sont très récurrents. M. Rebeyrat, enseignant, fait remarquer que les personnels du Conseil Départemental, notamment MM. Brémand et Campos, sont très réactifs quant au dépannage des problèmes rencontrés.

Les parents d'élèves proposent alors que la fibre soit installée afin de régler les soucis de bande passante mais elle ne sera disponible qu'en 2025, pour notre territoire. M. Blaud espère qu'entre temps, elle ne sera pas supplantée par une nouvelle technologie encore plus performante. M. Menard, personne qualifiée, remarque que malgré des zones d'activités industrielles très proches, ce moyen de communication ne soit pas plus rapidement déployé sur notre secteur.

**IV – 2 : Informations diverses**

- **Utilisation de la piscine**

M. Carof fait part de son entretien du lundi 3 juin avec le président de l'Agglo2B suite au précédent conseil d'Administration : premièrement, la piscine d'Argenton Les Vallées ne sera pas fermée, puis elle sera ouverte le 17 juin. Mais, les classes n'ont pas pu aller à leur première séance d'E.P.S. Finalement la piscine a été accessible le 20 juin : les classes n'ont eu qu'une séance d'apprentissage dans l'eau. Une proposition a été faite par le responsable du centre aquatique pour le mois de septembre prochain pour rattraper les séances non-faites. Les membres du Conseil d'Administration se demandent si une anticipation des travaux ou des réparations n'aurait pas pu être envisagée étant donné que les plannings d'utilisation avaient été fournis dès le mois de février.

Les subventions du Conseil Départemental seront versées au prorata des séances effectivement effectuées par les élèves.

M. Salesses relève le fait que la formation du BNSSA n'a pas été assurée pendant plus d'un an et qu'une pénurie de maîtres-nageurs en découle.

La possibilité d'aller sur le bassin de Bressuire est proposée mais il n'y a pas de créneaux disponibles et cela ne laisserait que 20 minutes d'activités

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 27 juin 2019

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Partie réservée à  
l'Inspection Académique et  
au Rectorat

aux élèves.

- **Changement de planning de fin d'année**

Suite au report du DNB au 1<sup>er</sup> et 2 juillet, la modification de l'emploi du temps a été notifiée aux parents par un courrier.

- **Remerciements**

M. Carof souhaite remercier tous les personnels enseignants et d'éducation pour le travail effectué lors de leur mission, les parents d'élèves pour leur implication dans les projets et dans la recherche de financements ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration. Il souhaite bonne chance aux personnes qui partent vers d'autres horizons et espère que les parents d'élèves de troisième vont s'engager également dans la vie des futurs lycéens.

Il annonce son départ pour le collège Le Marchioux à Parthenay. Mme Joselon le remercie pour sa collaboration avec l'APE.

- Mme Bernard, enseignante, souhaite faire le point sur une demande des parents d'élèves pour une concertation : un rendez-vous sera fixé à la rentrée prochaine pour pouvoir débattre sur la communication entre parents et professeurs, sur la compréhension des bulletins et sur l'élaboration d'un document pour les bilans. Les parents quittant le Conseil d'Administration ou l'APE peuvent laisser par écrit leurs impressions ou leurs remarques sur ces instances.

Mme Moreau part à 19h40.

M. Salesses, en tant que directeur du CSC de Nueil Les Aubiers, termine en remerciant M. Carof pour sa présence et son travail en faveur des élèves, en lien avec les équipes du CSC.

L'ensemble des débats étant terminé, la séance est levée à 19h45.

**La secrétaire de séance,**

Laure AGUILLON



**Le Principal,**

Hubert CAROF

